

Niveau d'information et recommandation prévu dans le département du Nord (agglomération dunkerquoise)

Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de l'Aisne, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

AUJOURD'HUI

Fin du niveau d'information et recommandation prévu dans le départements du Nord

DEMAIN

Avant-hier

23/03/2019

Hier

24/03/2019

Aujourd'hui

25/03/2019

Demain

26/03/2019

Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m ³		Polluants et seuils prévus en µg/m ³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
50				Nord	50			
				Pas-de-Calais				
				Somme				
50				Aisne				
				Oise				

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

µg/m³ : Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

• En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

• En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'**utiliser les moyens de transport les moins polluants**, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de **réduire votre vitesse de circulation**.

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques, liées au chauffage lors de l'utilisation de celui-ci**, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les **acteurs économiques** (industrie et agriculture) **sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités**.

Pour rappel, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année**.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Un épisode de pollution par les particules en suspension touche actuellement l'agglomération dunkerquoise. Conformément au dispositif d'information et d'alerte, le département du Nord est aujourd'hui concerné par cette procédure.

Cet épisode de pollution s'explique probablement par des émissions d'origine industrielle et notamment des réenvols de particules sous l'effet des conditions de vents forts et d'atmosphère sèche que l'on rencontre aujourd'hui sur le littoral dunkerquois.

Au vu des conditions météorologiques (conditions anticycloniques, vent fort de secteur nord) et des niveaux de particules actuellement mesurés, les concentrations de particules en suspension devraient rester élevées aujourd'hui sur l'agglomération dunkerquoise et diminuer demain.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
<p>www.atmo-hdf.fr</p> <p>06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)</p> <p>06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)</p> <p>S'abonner gratuitement aux alertes.</p> <p>Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les</p>	<p>http://www.prefectures-regions.gouv.fr</p> <p>03 20 30 59 59 (préfecture Nord)</p> <p>03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais)</p> <p>03 22 97 80 80 (préfecture Somme)</p> <p>03 23 21 82 82 (préfecture Aisne)</p> <p>03 44 06 12 34 (préfecture Oise)</p>	<p>https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/</p> <p>03 62 72 86 27</p>
		